

M. A. Rutot donne ensuite quelques renseignements nouveaux sur ce sable tongrien. Un nouveau gîte existerait dans la tranchée du chemin de fer, un peu en deçà de la station de Beyne, mais les rapports du sable avec ce qui l'avoisine sont fort obscurs. Un autre se trouve un peu au-delà de Battice, à l'intersection de la voie ferrée et de la route. M. Rutot en donne la description suivante et la coupe, mais il hésite à le considérer comme tertiaire plutôt que quaternaire.

La craie blanche apparaît par places, profondément ravinée vers la gauche de la coupe par un diluvium de silex peu roulés qui ne s'observent point vers la droite. A gauche, et adossée au diluvium et à la craie, se montre une couche fort inclinée d'argile schistoïde, brune, d'apparence ligniteuse, remplie de silex peu roulés, disposés dans le sens de l'inclinaison; cette couche fait aussi défaut à droite. Vient ensuite, parallèlement à la précédente, une couche de silex anguleux, analogue à la première. Elle se montre aussi à droite de la coupe, où elle repose très-obliquement sur la craie et atteint une épaisseur double, environ 4<sup>m</sup>50. Au dessus vient le sable, pur, meuble, micacé, à grains moyens, avec points de lignite terreux et traces de débris de coquilles; des veines rougeâtres le traversent irrégulièrement. A mesure qu'on monte, il devient de plus en plus uniforme, jaune pâle, cohérent; puis il montre un lit discontinu et horizontal de silex non roulés, au dessus duquel vient du sable analogue, mais plus cohérent et pouvant être taillé à pic.

La coupe observée par M. Briart n'existe plus. On voit simplement le sable meuble, très-micacé, avec points de lignite et débris de coquilles, surmonté du diluvium argileux rougeâtre, rempli de silex anguleux.

M. G. Dewalque est porté à considérer cette disposition de silex et de sables comme indiquant un dépôt quater-

naire. Il croit surtout que la présence de débris anguleux de silex dans ce sable doit le faire rapporter au diluvium, comme il l'avait pensé à la dernière séance d'après la position du dépôt, caractère qui se retrouve dans les ravine-ments figurés par M. Rutot. Quant aux grains de lignite, il faut prendre garde de prendre pour tels des grains limoniteux, communs dans les dépôts quaternaires.

M. Briart, de son côté, ne peut attribuer aucune valeur à ce dernier argument. Il a vu souvent, dans le Hainaut et le Brabant, des ravine-ments semblables de la craie, au contact des couches tertiaires inférieures, landeniennes ou bruxelliennes. D'autre part, les sables quaternaires qu'il connaît dans ce pays, ne sont jamais purs s'ils ne proviennent de sables tertiaires sous-jacents; quand ils viennent de loin, comme ce serait ici le cas, ils sont toujours impurs. M. Briart pense donc que si l'on a affaire à du sable quaternaire, c'est du sable tongrien remanié sur place.

La séance est levée à midi et demi.

---

*Séance du 25 juillet 1875.*

*Présidence de M. A. BRIART.*

La séance est ouverte à onze heures.

Le procès-verbal de la séance de juin est approuvé.

Le secrétaire-général fait part à la Société de la perte que la science vient de faire par la mort de deux de ses membres honoraires, M. P. Deshayes, professeur au Muséum d'histoire naturelle, à Paris, décédé le 9 juin, et